

Journal le Dauphin



(L'auxiliaire 1276 à Cap-à-l'Aigle)

Édition juin 2024-Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec)

Le Dauphin reconnaissance

Remise des reconnaissances AGA 2023 9 mars Québec :

C'est avec joie que les membres du comité des reconnaissances ont remis à l'AGA 2023, au nom de l'organisation, des prix à des bénévoles qui se sont démarqués en 2023 en dépassant les attentes par leur implication et leur bon travail.

À la fin de chaque saison d'opération, les membres du comité sollicitent des candidatures de reconnaissance auprès des membres, commandants d'unité, directeurs et adjoints. Au début décembre, le comité se réunit pour étudier les candidatures reçues. Chaque dossier soumis est étudié avec considération et impartialité afin de reconnaître de façon la plus uniforme et équitable possible le mérite de nos bénévoles. Le président et le directeur général participent également au processus de reconnaissance.

Il y a plusieurs catégories de reconnaissance, voici les récipiendaires pour chaque catégorie.

1. Les lettres de reconnaissance

Au cours de l'année 2023, des membres ont remarqué la généreuse contribution bénévole de certains et en ont fait part au comité des reconnaissances. Ceci est tout à l'honneur de ces bénévoles et le comité des reconnaissances a tenu à les féliciter.

Voici les noms de ceux qui ont reçu la lettre de reconnaissance :

Zone 1 : Karine Chénard, unité 25

Zone 2 : Stéphane Brochu, unité 24

Adam Normand. Unité 24

Zone 3 : Jean-Pierre Leclerc, unité 53

Louise Gamache, unité 53

Alain Vézina, unité 27

Zone 4 : Yannick Gagnon, unité 3

Réjean Cordeau, unité 16

Michel Marien, unité 16

Steve Paradis, unité 16

Nancy Fréchette, unité 16

Denis Labonté, unité 16

Nicolas Girard-Bourgeois, unité 22

Pierre Archambeault, unité 22

Yvan-Martin Lévesque, unité 48

Daniel Côté, unité 56

Zone 5 : Paul Berthe, unité 43

2. Les lettres du président

Les lettres du président sont remises aux membres qui se sont démarqués d'une façon remarquable par leur implication bénévole dans leur unité ou leur zone. Chaque lettre précise le domaine et les actions du récipiendaire. Elle est signée par le président.

Zone 2:

Éric Bernatchez pour son travail exceptionnel, unité 24

Zone 3 :

Mélissa Leclerc pour son travail en prévention, unité 19

Zone 4 :

Nathalie Bourcier pour son travail exceptionnel, unité 22

Zone 5 :

Bianca Grohmann pour son travail exceptionnel, unité 8

3. Les certificats

Cette reconnaissance est attribuée aux membres qui se sont démarqués pour leur implication excellente dans un domaine d'action afin de contribuer à réaliser la mission de la GCAC. Un cadeau a été remis avec ce prix.

Zone 2 :

Simon Bujold pour son implication exemplaire, unité 24

Claude Desrosiers pour son implication en formation, unité 14

René Bernier pour son implication exemplaire, unité 14

Zone 3:

François Désy pour son travail exceptionnel en opération et gestion, unité 26

Patrick Gagné pour son travail exceptionnel en opération et gestion de la zone 3, unité 4

Patrick Leclerc pour son implication exemplaire, unité 4

Réjean Germain pour son travail en formation, unité 26

Zone 4 :

Marc Macot pour son travail en formation, unité 33

Jacques Couture pour son travail en formation, unité 56

Zone 5 :

Corinne Roy pour son implication exemplaire, unité 20

Jérôme McCarthy pour son travail en formation, unité 43

4. Les plaques

La plaque de mérite est **une marque de haute distinction** attribuée à un membre pour sa contribution bénévole exceptionnelle.

Paul Chabot, unité 28, zone 3

Au cours de l'année 2023, votre implication bénévole remarquable nous a été signifiée par vos pairs et tout particulièrement : votre implication exemplaire dans le développement, depuis plus de 20 ans, de l'unité 28 de l'Isle d'Orléans contribuant grandement à sa structure actuelle d'unité corporative. Votre contribution généreuse à la formation des nouveaux patrons a été très appréciée.

M. Gilles Côté, unité 43, zone 5

Au cours de l'année 2023, votre implication bénévole remarquable nous a été signifiée par vos pairs et tout particulièrement votre engagement et votre implication exemplaires envers l'organisation dans le domaine de la prévention : chef de file pour les vérifications de courtoisie au sein de votre unité et de votre zone :

77 vérifications de courtoisie en 2023.

Votre engagement à organiser des ateliers de vérification et votre générosité à agir comme mentor auprès des membres favorisent le rayonnement de la GCAC-Q auprès de la population.

M. Anthony Evans, unité 8, zone 5

Au cours de l'année 2023, votre implication bénévole remarquable nous a été signifiée par vos pairs et tout particulièrement votre travail au niveau de la traduction de documents de formation Sauveteur 1 et des communications.

Nous vous sommes aussi très reconnaissants pour votre contribution exemplaire pour la formation des membres des unités du Nunavik. En mettant à profit vos compétences, c'est toute l'organisation qui rayonne au nord du 55^e parallèle.

5. Autres reconnaissances :

Prix excellence en prévention 2023

Mme Chantal D'Allaire, directrice de la prévention, a présenté et remis à Monsieur **Simon-Olivier Bertrand** de l'unité 14, zone 2, le prix excellence en prévention 2023 pour sa contribution au rayonnement de la prévention au sein de la GCAC-Q et aussi auprès de sa communauté.

- Pour son coaching pour le projet Kid's dont float.
- Pour son travail d'adjoint pour la zone 2 et son soutien à la zone 1
- Pour l'adaptation du cours Intro à la formation en format E-Learning sur la plateforme MOODLE

Reconnaisances spéciales du président

Mme Lucie Lessard, unité 24, pour l'ensemble de son bénévolat à la GCAC dans la zone 1

M. Hubert Desgagnés, unité 4, pour la mise en place des contenus du nouveau programme
SN-SAR

M. Paul McLean, unité 8, pour son implication exceptionnelle en développement

M. Jean-Pierre Desautels, unité 43 pour son implication admirable dans l'opération et le support de l'application GISAR

Prix Coup de cœur du comité

Mission SAR, Grands feux de Loto-Québec, zone 3, unité 28

Patrice Marois, U55

Éric Trmblay, U28

Yanick Émond, U28

Jean-Patrick Laflamme, U4
Martin Leclerc, U4

Par temps froid et mauvais, répondant à un appel de détresse pour un voilier chaviré avec 4 personnes passées par-dessus bord, l'équipe a rapidement localisé et extirpé de l'eau l'une des victimes, et ce malgré que les autres services d'urgence n'aient pas pu répondre à l'appel. Ils ont par la suite transbordé les autres victimes sur leur bateau et débuté les premiers soins, car celles-ci sont restées plus d'une heure et demie dans l'eau et démontraient des signes d'hypothermie majeure. Arrivé au lieu d'extraction où les attendaient les ambulanciers, surprise : le quai était manquant empêchant l'équipe d'atteindre le rivage. L'équipe a dû procéder à un autre transbordement de victimes vers la chaloupe des pompiers afin qu'ils puissent rejoindre la rive.

Couverture SAR des jeux du Québec de Rimouski, unité 14

Claude Desrosiers
François-Xavier Bérubé Dufour
Louis Hébert
Philippe Charbonneau
Gaston Ledeuil
René Berniet
Martin Chassé
Jocelyne Nault
Jonathan Brunet
Hans Frédéric Ellefsen
Michel Boucher
Mireille Pinault

Pour la première fois depuis plus de 20 ans, les épreuves de voiles ont eu lieu en eau ouverte sur le fleuve St-Laurent. Quelques

dizaines de jeunes s'affrontaient sur deux types d'embarcation durant 4 jours. Les conditions météo étaient changeantes et amenaient une complexité particulière sur le plan opérationnel et sécuritaire. À ce titre, plusieurs agences étaient mobilisées afin d'assurer la sécurité de l'évènement et des participants. La table de concertation en urgence maritime régionale initiée par l'unité de Rimouski a donc été mise à l'épreuve. L'unité 14 étant l'entité ayant le plus d'expertise et de connaissance en mer a donc assumé l'ensemble de la coordination unissant l'organisation des jeux du Québec, la SQ, la GRC et la GCAC. Durant plusieurs mois précédant l'évènement, ils ont participé à de nombreuses rencontres et négociations qui ont mené à l'aboutissement du projet.

Plusieurs récupérations ainsi que quelques évacuations ont été effectuées. Tout en maintenant une couverture SAR de leur territoire, les bénévoles de l'unité ont assuré une présence efficace de 6 jours pour plus de 12 heures par jour. Leurs actions ont été reconnues dans le milieu ayant fait preuve d'une grande discipline et de professionnalisme.

Par leur précieuse contribution à cette initiative régionale pour la réalisation sécuritaire de l'évènement des Jeux du Québec 2023, ils ont permis à la GCAC de rayonner dans leur milieu.

Félicitations à tous les récipiendaires et merci à tous ceux qui ont soumis des candidatures !

Aussi un merci tout spécial à tous les membres et ce peu importe votre niveau d'implication !
Chaque petit geste compte dans la réalisation de la mission de la GCAC !

Vous pourrez retrouver le cahier souvenir des reconnaissances 2023 dans GISAR sous l'onglet AGA 2023 et sous l'onglet Ressource humaine - Reconnaissances

Anita Pedneault (comité des reconnaissances)

Reconnaissance de l'unité 26 de Cap-à-l'Aigle de la Garde côtière auxiliaire canadienne a le vent dans les voiles

L'Unité 26 de Cap-à-l'Aigle couvre une portion du territoire maritime de Charlevoix, qui s'étend de Saint-Siméon jusqu'aux Éboulements. Elle est composée de 16 membres bénévoles, dont six nouvelles recrues qui ont rejoint les rangs cette année. Elle possède deux bateaux de recherche et sauvetage appartenant à des propriétaires privés. Depuis ce printemps, l'auxiliaire 1276 est le bateau de recherche et sauvetage corporatif dédié à l'unité par la Garde côtière auxiliaire canadienne - Québec.

Le travail exemplaire de l'Unité 26 a été fièrement reconnu par la Garde côtière canadienne, qui lui a remis le prestigieux prix Reconnaissance 2023. En effet, au cours des trois dernières années, les équipiers de Cap-à-l'Aigle ont répondu à un total de 23 missions qui ont été réussies à 100% permettant ainsi d'éviter des incidents et de sauver des vies.

Le 17 avril 2024, dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, madame Kariane

Bourassa, a rendu hommage à l'Unité 26 de Cap-à-l'Aigle de la Garde côtière auxiliaire canadienne au Salon bleu de l'Assemblée nationale. Madame Bourassa a tenu à remercier ces « héros méconnus » et à souligner le prix Reconnaissance 2023.

Cet été, comme chaque année, les 16 membres de l'unité s'affaireront à protéger les côtes en assumant une garde 24/7 et en étant prêts à intervenir lorsque nécessaire.



François Désy et membres de l'unité 26



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DU JOURNAL DES DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE DU QUÉBEC**

M^{me} Bourassa : Merci beaucoup, M^{me} la Présidente. Aujourd'hui, je veux honorer le travail de héros méconnus, les membres de l'unité de Cap-à-l'Aigle de la Garde côtière canadienne, qui sont aujourd'hui dans les gradins.

Ils ont récemment reçu le prix de reconnaissance 2023 de la Garde côtière canadienne pour avoir réussi 100 % de leurs missions, dont certaines mettant en péril leurs propres vies. 23 sauvetages, des vies sauvées, des incidents évités. Je veux donc honorer les 16 membres bénévoles de l'Unité 26 de Cap-à-l'Aigle et leur commandant, François Désy. Merci pour votre dévouement et votre courage.

Je suis aussi extrêmement fière de voir qu'il y a de la relève, des jeunes passionnés qui veulent suivre les traces de leur mentor. Une équipe jeune, une équipe où la solidarité et l'entraide guident leur passion et leur mission.

Joignez-vous à moi, chers collègues, pour applaudir ces citoyens qui chaque jour s'affairent à sauver des vies et à protéger nos côtes.

**COPIE CONFORME DE LA DÉCLARATION DE LA DÉPUTÉE
DE CHARLEVOIX-CÔTE-DE-BEAUPRÉ, MADAME KARIANE
BOURASSA, PRONONCÉE LE 17 AVRIL 2024.**

Québec, ce vingt-troisième jour d'avril 2024

ARIANE BEAUREGARD
Directrice de la séance et de la procédure parlementaire
Assemblée nationale

Le Dauphin a été rendue possible grâce à :

Jean-François Tremblay, directeur des communications

Pierre-Luc Morin, adjoint aux communications zone 2

Béatrice Perron, adjointe aux communications 3